

Revue Africaine des Sciences de l'Antiquité **SUNU XALAAAT**

N° 4, Décembre 2024, p. 215-233.

La navigation dans les romans de Tristan au Moyen Âge

Maimouna KANE
Université Cheikh Anta Diop de Dakar
maimouna.kane@ucad.edu.sn

Résumé. Nous nous proposons dans cet article d'étudier la navigation dans les romans de Tristan en vers et en prose pour essayer d'avoir une idée précise de la pratique de la navigation au Moyen Âge. Pour ce faire nous avons consacré la première partie de notre étude à la place qui est faite aux marinières qui sont les acteurs de la traversée. Ils dirigent les navires au gré du temps, face auquel ils se trouvent souvent fort dépourvus et possèdent une seule arme, la prière. Lors des intempéries ils évoquent Dieu et les saints pour se tirer d'affaire. Leur condition est très peu enviable si bien que pendant longtemps ils ne figuraient pas dans les revues d'états du monde. La seconde partie de cette étude est consacrée aux conditions de la traversée et la troisième partie à la description de la traversée. On retrouve des formules elliptiques qui évoquent les traversées dans *Le roman de Tristan en prose*, tandis que les textes de Thomas et des *Folies Tristan* témoignent d'une connaissance plus approfondie du fait de la navigation. Ces textes rédigés en anglo-normand sont très riches du point de vue du vocabulaire utilisé pour décrire la navigation, vocabulaire sur lequel nous nous attardons également dans notre troisième partie.

Abstract. In this article we propose to study navigation in the novels of Tristan in verse and prose to try to have a precise idea of the practice of navigation in the Middle Ages. To do this, we devoted the first part of our study to the place given to the sailors who are involved in the crossing. They direct the ships according to the weather, in the face of which they often find themselves quite helpless with prayer as their only weapon. During bad weather they invoke God and the saints to get out of trouble. Their condition is very unenviable so much so that for a long they did not appear in the journals of states of the world. The second part of this study is devoted to the conditions of the crossing and the third part to the description of the crossing. We find elliptical formulas which refer to the crossings in *Le roman de Tristan en prose* while the texts of Thomas and *Folies Tristan* bespeak of a more in-depth knowledge of the fact of navigation. These texts written in Anglo-Norman are very rich from the standpoint of the vocabulary used to describe navigation, vocabulary on which we also dwell in our third part.

Mots-clés : marinières- Tristan- traversée- ponant- vocabulaire.

Keywords: sailors-Tristan- crossing- ponant-vocabulary.

Introduction

Depuis les travaux de Christiane Villain-Gandossi, il n'y a pas eu beaucoup d'études portant sur la navigation au Moyen Âge. Très peu de chercheurs se sont aventurés dans son sillage si bien que la recherche dans ce domaine a très peu avancé. Nous avons eu à étudier les noms d'embarcations dans les romans de Tristan dans notre thèse de doctorat et dans un article paru récemment. Nous avons constitué lors de nos recherches doctorales des relevés recensant les différentes traversées maritimes effectuées par les protagonistes entre la Cornouailles d'où est originaire Tristan, la Petite Bretagne, lieu de son exil et l'Irlande, pays natal d'Yseut. À partir de ces relevés, nous allons essayer de voir s'il est possible de reconstituer les conditions dans lesquelles s'effectuaient les traversées maritimes au Moyen Âge.

En étudiant la navigation dans les romans de Tristan en vers et en prose, on peut se poser bon nombre de questions sur la manière dont la navigation était pratiquée en France au Moyen Âge. Qui sont les acteurs de la navigation ? Qui fait avancer les navires ? Dans quelles conditions s'effectue la navigation ? Quelles sont les formules utilisées pour décrire la traversée ?

1. Les acteurs de la traversée, les mariniens

Lorsque les chevaliers effectuent une traversée, ils ont recours au savoir-faire des mariniens. Nous allons nous intéresser à la part qui est faite à ces travailleurs de la mer.

1.1. Les vocables pour les nommer

Ceux qui dirigent les navires sont très souvent désignés par le vocable « maronnier » qui est une des variantes du terme « marinier » que l'on rencontre tout au long du *Tristan en prose*.

Li maronnier, ce dist li contes, ki en la nef estoient,
Ki monsieur Tristran avoient amené, s'en revont
Droit vers Cornuaille tant com il pueent. (Droz, Tome II, 11, 1).

Dans la *Folie Tristan de Berne*, on trouve le terme « marinel ».

Fol, mal aient li marinel
Qui ça outre vous amenerent,
Quant en la mer ne voz giterent ! v. 223.

Dans la *Folie Tristan d'Oxford*, on rencontre le terme « notiner ».

Li notiner alent lur treff
E desaancrent cele nef. v. 71.

Plus loin, au vers 79, on lit : *Tristran respunt al notiner*. « Marinier » et « notiner » sont synonymes. *Marinier* vient du latin *marinarius* et ses variantes sont *maronnier* et *marinel* cités dans les exemples ci-dessus. Notiner vient du latin *nauta*¹, le marin. Il conservera son [o] jusqu'au XVI^e siècle où une réfection étymologique lui affectera la graphie [au].

L'Anglo-normand Thomas n'utilise aucun des termes répertoriés pour désigner les marinières. Il choisit tout simplement de ne pas les nommer. À chaque fois qu'il est question des marinières, il emploie un verbe au pluriel sans sujet exprimé. Ceci à un point tel que dans la traduction proposée par la collection Lettres Gothiques, le traducteur² se charge d'introduire les termes « marins » et « matelots » à chaque fois qu'ils sont nécessaires à la compréhension du lecteur.

Halent ancras, levent lur tref,
E siglent amunt al vent suef,
Trenchent les wages e les undes,
Les haltes mers e les parfundes. (v. 1307-1310).

(Ses marins lèvent l'ancre, hissent la voile et naviguent à contre-courant avec une brise très légère. Ils fendent les vagues et les flots sur les hautes et profondes mers).

Au vers 1597 on peut lire *Curent al lof, le sigle turnent*.

(Les matelots courent vers le lof et tournent la voile).

Il existe une certaine hiérarchie à bord. Les marinières sont sous les ordres d'un maître nautonnier responsable du navire :

Lors torne li maistre notoniers la nef vers l'isle al jaiant et arrive droit desoz le chastel de plor a un ajornant. (Curtis II, 472, 33).

1.2 Le rôle des marinières

Intéressons-nous à présent aux différentes tâches effectuées par les marinières. Ils ont pour mission de faire traverser les cours d'eau aux

¹ Dans un extrait de 1060-1070 cité par C. Villain-Gandossi, les fonctions du *nauta* sont définies ; il tient la barre à la poupe et s'affaire aux manœuvres, « La désignation des gens de mer d'après les littératures latine et française du X^e au XIV^e siècles », *Gens de mer en société*, Bucarest, 1980, p. 150-158.

² Il s'agit de la traduction présentée par Philippe Walter dans la collection Lettres gothiques dirigée par Michel Zink.

chevaliers. Ils s'aventurent aussi bien sur les rivières que sur la mer. Ainsi, on les retrouve naviguant sur la rivière Hombre :

Quant li maronnier entendent ceste parole, il n'i font nul autre delaiement, ains se partent tout maintenant de la rive et se mettent u Hombre ki mout estoit fort aigue et rade. Il s'en vont contreval le courant si tost com si tout li vent du monde les cachaisse. (Tome V, 86, 23).

Lorsqu'ils conduisent Palamède au castel marin, ils naviguent sur la mer :

Et tant nagierent celui jour k'il vinrent au soir en la mer et se mirent dedens, et non pas en la haute mer, mais au plus près du rivage k'il onques pueent, car en la haute mer ne s'osoient il metre. (Tome V, 106, 3).

Nous allons examiner la place qui est faite aux mariniers dans deux extraits du *Tristan en prose* qui les mettent en scène. Il s'agit dans le tome II (édition Droz) du passage où Tristan, banni de Cornouailles s'embarque pour le royaume de Logres et dans le tome V, de l'extrait où Palamède s'embarque sur une nef pour aller venger la mort d'un chevalier. Examinons tout d'abord la traversée de Tristan et le rôle des mariniers. Tristan banni de Cornouailles prend place à bord d'un navire qui le mène en Grande-Bretagne, non loin de Camaalot. Ce navire est dirigé par des mariniers dont le nombre ne nous est pas précisé. Aucun d'entre eux ne se détache du groupe. Faisant partie d'un groupe de subalternes, ils sont habitués à obéir. On note dans le texte des termes et expressions relevant du champ lexical du commandement.

Li maronnier drecent lour voiles sans autre delaiement faire quant il entendent le commandement de monsieur Tristan [...]

Plus loin, au paragraphe 11, on lit,

Quant li rois Marc entendi nouveles de leur revenue,
Il les fist tout maintenant venir devant lui pour oïr
Nouvelles de monsieur Tristan...

Dans le paragraphe suivant, la reine Yseut est *celle ki fist les maronniers venir devant li...*

Quant à Tristan, lui aussi leur donne des ordres. Au paragraphe 7 il leur ordonne : « Signeurs, alom nous ent ! » Au paragraphe 10, il se sépare d'eux en ces termes :

Signeur, vous en retournerés ariere en Cornouaille... chiaus de Cornouaille ki bien me veulent me salués et a mes anemis poés tout seurement dire que nus bien ne lour puet venir de mon departement.

Les mariniers sont, par conséquent, habitués à recevoir des ordres et l'on ne s'étonne pas que la reine Yseut, après avoir obtenu les renseignements qu'elle désirait, les « renvoie en leur besoingne ».

Tristan banni de Cornouailles ne se dissocie pas du tout des mariniers. Dans son infortune, il associe son sort au leur. Aussi emploie-t-il un pronom personnel « nous » qui le lie aux mariniers : *Signeur, alom nous ent ! Des ore mais je vauroie ja volontiers que nous fuïsom en autre lieu que nous ne sommes.*

Il ne diffère plus des mariniers, il n'y a pas de prise de distance et ils ne forment plus qu'une seule entité. Cela se reflète lors de ses échanges verbaux avec les mariniers. Nous sommes bien loin du dialogue échangé entre le roi Marc et les bergers³ (Droz, I, 85), dialogue dans lequel le roi Marc s'adressait aux bergers sans apostrophe, sa position sociale supérieure le lui permettant. Tristan dont la condition de banni n'est nullement supérieure à celle d'un marinier, s'adresse avec déférence à ces derniers. Il n'omet jamais l'apostrophe *seigneurs* avant tout échange verbal. Déclassé par son bannissement, il s'adresse aux mariniers comme à ses pairs. Il emploie la parole codifiée de la chevalerie. Il convient de rappeler que ces mêmes mariniers lui serviront d'intermédiaires auprès de son oncle. En effet, Tristan le banni ne peut plus s'adresser directement à Marc. Ce rôle d'intermédiaire explique le fait que les mariniers s'expriment le plus souvent au style indirect. Ils se contentent de relater les faits tels qu'ils sont advenus et de relater les propos d'autrui. Les verbes dire, conter et répondre sont introducteurs des subordonnées qui relatent leurs paroles :

Et li maronnier li respondent que cest message feront il bien (Droz I, 10, 15).
Et li maronnier li content maintenant toutes les paroles k'il avoit dites. (Droz I, 11, 13).

[...] quant il li orent contées les paroles de monsigneur Tristran, et comment il avoit dit en la nef meïsmes par plusieurs fois que teus l'avoit orendroit cachié de Cornuailles que il en cacheroit encore a grant honte... (Droz I, 12, 3).

Le tome V du Tristan en prose nous présente des mariniers qui ne se contentent pas de jouer un rôle de rapporteur, car ce sont eux qui mènent le jeu. Il s'agit de l'épisode où Tristan en compagnie de chevaliers se rendant au tournoi de Louveserp voit venir sur la rivière Hombre une nef qui contenait

³ C. Ferlampin, « Dialogues dans le Tristan en Prose », *Nouvelles recherches sur le Tristan en prose*, p. 110-112, collection Unichamp, Champion. Dans son étude, C. Ferlampin montre comment le roi Marc qui s'est éloigné de ses compagnons lors d'une partie de chasse marque des réticences à s'adresser à des bergers rencontrés au bord d'une fontaine. « Le roi n'utilise pas de formules de politesse et commence abruptement à leur parler : ki est chis hom (par. 184, 21). Cette économie verbale marque la réticence à s'adresser à un inférieur ».

un chevalier mort qui tenait dans sa main une lettre. Cette nef est conduite par « trois maronniers ». Dans cet épisode il ne s'agit pas uniquement de faire traverser un chevalier, mais de le seconder pour qu'il puisse accomplir une mission. Ce ne sont point des mariniers se contentant d'exécuter les ordres des chevaliers. Loin de là ! à plusieurs reprises ils vont à l'encontre des désirs des chevaliers. C'est ainsi qu'à Tristan s'enquérant de l'identité du chevalier gisant dans la nef ils répondent : *Sire, ce ne vous dirom nous mie ! par nous ne le poés vos savoir, mais li briés qu'il tient en sa main le vous dira apertement tout maintenant que vous le lirés.* (Tome V, 82, 17).

Aussitôt après, alors que les compagnons de Tristan lui demandaient de lire la lettre, les mêmes mariniers le lui interdisent.

Signeur, ce dient li maronnier, ce ne fera il pas, ançois li desfendom mout bien que il n'i mete ja la main ne que il ne le prende... (tome V, 83, 12).

Toutefois, ces hardis « maronniers » s'expriment toujours en respectant les codes régissant les échanges verbaux entre chevaliers et subalternes. Ils ne manquent jamais de ponctuer le début de leurs phrases par l'appellation *Sire* ou *Seigneur*. À Tristan s'enquérant de l'identité du chevalier mort, ils répondent : *Sire, saciés tout certainement que ce fu uns des boins cevaliers du monde* (Tome V, 82, 13).

Ils font halte sur une île et réveillent Palamède : *Sire, levés sus !* (Tome V, 106, 16).

Diex vous gart, Signeur, Diex vous gart ! (Tome V, 117, 22) crient-ils pour encourager Palamède alors qu'ils le conduisent à l'endroit où doit se dérouler le combat.

Quant à Palamède, tantôt il commence sa tirade par l'apostrophe « Signeur maronnier » ou « Signeur », tantôt il parle abruptement aux maronniers en omettant l'apostrophe.

Il omet également toute apostrophe lorsqu'il répond de façon assez discourtoise aux mariniers qui lui demandaient de décliner son identité : *a vous que caut fait il ki je soie ?* (tome V, 85, 31). L'absence d'apostrophe qui marque le début de son discours traduit l'agacement provoqué chez Palamède par la question des mariniers. Agacement souligné par la fin de sa tirade : « Que avé vous de mon non a faire ? »

En conclusion nous pouvons dire que les mariniers par leur position sociale inférieure sont tenus de respecter les règles d'un discours codifié lorsqu'ils s'adressent aux chevaliers. Ces derniers ne sont pas tenus de

respecter les mêmes usages établis. C'est ainsi qu'ils peuvent les omettre comme Palamède ou bien s'y tenir scrupuleusement dans le cas de Tristan, banni de Cornouailles, par conséquent déclassé.

Lors de la halte au Castel marin, Palamède est traité différemment par rapport aux mariniers.

Après metent les tables, si font Palamidés asseoir mout hounereement et les maronniers a une autre table. Et sachiés bien que Palamidés fu servis de toutes les coses qui couviennent a rice mengier de preudomme. (Tome V, 107, 19).

Leur différence sociale est marquée matériellement. Ils ne peuvent partager le même repas et l'auteur nous le précise explicitement. Palamède est un « preudomme » contrairement aux mariniers.

1.3. Un statut social peu enviable

Les mariniers du tome V qui aident Palamède à accomplir sa mission de vengeance se rapprochent beaucoup du marinier présenté par Philippe de Rémi dans *Jehan et Blonde*⁴. Ce dernier ne se contente pas de faire traverser la mer à Jehan. Il l'aide à se battre contre les hommes du comte d'Oxford et les deux hommes une fois réconciliés le récompensent pour son dévouement. Il se fixe sur une terre grâce à ses nouveaux seigneurs et épouse une bourgeoise.

Ainc puis ce jour ne fu fors rice
Ne li convient plus estre chiches
N'ainques puis ne fu maroniers
Fors quant ses signours droituriers,
Li quens u Jehans vaut passer. (v. 5531).

Le cheminement du marinier s'inscrit dans l'optique générale du roman qui veut que l'on œuvre à l'amélioration de sa condition sociale. Le marinier quitte la mer et son perpétuel mouvement pour se fixer sur la terre. Cette profession au cours de laquelle on rencontre de multiples tribulations n'est guère enviable et le marinier de *Jehan et Blonde* fait tout son possible pour y échapper. Il nous renseigne sur la conception que l'on avait au Moyen Âge de la profession des mariniers.

Dans un article paru dans *L'eau au Moyen Âge*, « Un état trop peu estable, navigation maritime et peur de l'eau », Jean Batany examine la part qui est faite aux travailleurs de la mer dans les « revues d'états du monde ». Par « revues d'états du monde », l'auteur entend l'ensemble des textes qui

⁴ *Jehan et Blonde* de Philippe de Rémi, roman du XIII^e siècle édité par Sylvie Lecuyer, Paris, Honoré Champion, 1984.

répertorient les différents types sociaux. Ces textes ignorent superbement les métiers de la mer. Ces derniers n’y apparaissent qu’à partir du XIII^e siècle, avec le *De Disciplina scholarium*⁵ un texte qui présente un étudiant qui s’essaie à de multiples professions et finit par embrasser la carrière maritime. Mais le mal de mer et la peur des fonds marins le poussent à souhaiter cultiver son jardin :

Tandem mercator incoepit esse navigio. Primae vero noctis spatio nauseae in hiatum sentina cogente provocatus, et demum ponti insultu perterritus, hortulanus esse cupiebat.

Quarante ans plus tard, une autre revue d’état, *Le répit de la mort* s’intéresse au cas des marins :

Veons ceulz qui vont par la mer
Que les grands nefz portent a nage
Et leur prouffit et leur damage

Ils possèdent de nombreux biens et mènent une joyeuse vie sur le navire, rythmée par la musique. Mais leur bonheur est de courte durée car bientôt

Le chiel noircit et l’air espoisse
Les vents et lez estourbillons
Rompent voiles et pavillons ;
La mer trouble, les vaguez croissent
Les nefz depiechent et defroissent ;
L’air tenebreux leur fait bruine.
Soudainement vont a ruyne.
Et plungent ou fons de la mer.

Les conditions de vie du marin ne sont par conséquent pas enviables. Son *estat* est trop peu « estable » ce qui explique son apparition tardive dans les « revues d’états ». C’est un *anti status* et la reconversion du marinier de Jehan et Blonde illustre cette conception de la vie maritime.

Après avoir vu les acteurs de la traversée, intéressons-nous à présent aux conditions dans lesquelles se déroule la traversée.

2 Les conditions de la navigation

C’est une navigation au plus près des côtes qui est pratiquée. Les mariniers ne perdent jamais la côte de vue :

⁵ *De disciplina scholarium*, LP LXIV, col. 1228-1230 Voir A. L. Gabriel « The source of the anecdote of the inconstanscholar », *Classica et mediaevalia*, 1958, p.152-176. L’auteur pourrait être Elias de Trikingham.

SCIENCES DU LANGAGE, LITTÉRATURES ET ARTS

La navigation dans les romans de Tristan au Moyen Âge

Et tant nagierent celui jor k'il vinrent au soir a la mer et se mirent dedens, et non pas en la haute mer, mais au plus pres du rivage, k'il onques pueent, car en la haute mer ne s'osoient il metre. (tome V, 106, 3).

Les mariniers naviguent aussi bien sur les rivières que sur la mer. C'est bien plus tard que la spécialisation qui les confinera à la navigation sur les rivières apparaîtra. Chez Huguét⁶, elle est attestée dès le XVI^e siècle.

L'exemple suivant, montre que le mot marinier pouvait aussi bien s'appliquer à ceux qui naviguent sur les rivières, ce qui est son seul emploi aujourd'hui. Saint Christofle... est fort propre aux mariniers tant par mer que par les rivières.

Furetière⁷ nous le confirme un siècle plus tard. Après avoir défini le marinier comme un officier de marine, il ajoute : « marinier se dit aussi de ceux qui conduisent les grands bateaux sur les rivières ».

21. Une navigation dépendant des aléas climatiques

Les mariniers dirigent les navires en fonction des conditions atmosphériques. Ils sont dépendants du temps et face à ses caprices ils ne peuvent faire preuve que de patience. Les navires quittent le port à marée haute et ils y entrent également à marée haute. Ils peuvent attendre des jours entiers voire des semaines qu'un vent favorable se lève. À ce sujet, Michel Mollat⁸ écrit : « En face du temps, les gens de mer constituent un monde de l'attente. Pour l'appareillage, les contrats d'affrètement ne prévoient que le moment imprécis du premier temps convenable qu'il plaira à Dieu envoyer ». On navigue Dieu aidant et l'on revient quand le temps le permet. L'ambiguïté du mot « temps » signifiant date, délai ou conditions atmosphériques prend son ampleur avec les choses de la mer. Pour sortir du port et y entrer, il faut être prêt pour la marée « car la mer home n'atent ». Lorsque Tristan banni de Cornouailles s'embarque pour le royaume d'Arthur, l'un des mariniers lui demande : « Sire, u volés vous que nous arrivom, se Diex nous donne boin tans » ? (Droz, tome II, 9, 2).

Au moment où ces mêmes mariniers retournent en Cornouailles, l'auteur écrit :

Et de tant lour avint il bien k'il avoient vent assés a lour volenté ki tost les remena ariere en Cornuailles, en lur tere. (Droz, tome II, 11, 3).

Lorsque le vent tombe, on a recours aux rames pour faire avancer le navire. Dans *La folie Tristan de Berne*, Tristan raconte comment après avoir

⁶ E. Huguét, 1925, *Dictionnaire de la langue française du XVI^e siècle*.

⁷ A. Furetière, 1690, *Dictionnaire universel*.

⁸ *La vie quotidienne des gens de mer en Atlantique*, p 217.

quitté l'Irlande ils ont dû faire avancer le navire à la rame alors que le vent était tombé :

Bien fu la nes apareillie
Qant de havles fumes torné,
Autre jor nous failli oré.
Toz nos estut nagier as rains.
Je meïsmes i mis les mains. (v. 437).

Mais lorsque les mariniers sont dépassés par les conditions météorologiques, notamment en cas de grosse tempête, ils n'ont qu'un seul recours, la prière.

2.2 La prière, l'arme des mariniers

Face aux intempéries, les mariniers et les passagers des navires ne possèdent qu'une seule arme : la prière. Dieu est invoqué ainsi que les saints censés secourir les occupants du navire. Saint Christophe et saint Nicolas sont ceux sur qui se fondent tous les espoirs⁹.

Lorsque la tempête se déclare lors de la traversée de Sador et Chelinde : « Ah Diex, ce dient les mariniers, secorez nos et gitez nos de cest péril » (édition Curtis, tome 1, 14, 5).

Et le narrateur de préciser qu'il n'y avait que des païens sur ce navire à l'exception de Sador et de sa femme.

Il existe une croyance antique très persistante au Moyen Âge selon laquelle la naissance d'une tempête sur la mer serait due à la présence à bord d'un traître, d'un félon¹⁰. Aussi lorsque la tempête se déclare à bord du navire qui permet à Sador de fuir la vengeance de ses frères, un marinier *sortiseor* découvre que Sador qui vient de commettre un fratricide a provoqué ce phénomène. La seule solution consiste à se débarrasser du passager néfaste et il se retrouve au milieu des flots. L'origine de ce schéma est biblique. Dans le livre Jonas, Dieu ordonne à Jonas d'aller convertir la population de Ninive. Jonas refuse d'obéir et prend la mer pour une destination différente. Mais pendant la traversée une forte tempête se lève et les marins jettent les sorts

⁹ Voir *La vie de saint Nicholas* par Wace, poème religieux du XII^e siècle, éd. E. Ronsjö Lund, 1942. Dans *Guillaume d'Angleterre*, lorsque la tempête se déclare aux vers 2274-2338, tous les occupants du navire invoquent saint Nicolas pour qu'il intercède en leur faveur auprès de Dieu.

¹⁰ P. Sébillot, 1887, *Légendes de la mer*, tome II, chapitre 2, Les causes des tempêtes, éd. Charpentier et Cie, Paris, p. 292.

pour découvrir que Jonas fuit devant la face de Dieu. L'intéressé propose d'être jeté à la mer ce qui calme aussitôt la tempête.

Ce schéma est exploité une seconde fois dans les romans de Tristan. Lorsque des marchands enlèvent Tristan à son père adoptif pendant sa jeunesse, une tempête se lève en pleine mer. Ils comprennent aussitôt que cette dernière leur est envoyée en guise de punition divine.

Tous s'adressèrent alors au capitaine : « cet orage, ces peines et ces dangers que nous endurons nous sont advenus comme nous le méritons, car nous avons commis un péché envers Tristan lorsque nous l'avons arraché à ses parents, à ses amis et à son royaume ; cet orage ne cessera jamais et nous ne regagnerons jamais la terre tant que nous le garderons à bord. Maintenant, si Dieu veut bien nous prendre en pitié, nous pardonner et nous accorder un bon vent qui nous permette de regagner la terre, alors nous jurons que pour notre part nous le remettons en liberté ». Et tous alors acceptèrent en se serrant la main.

Peu après, l'obscurité disparut, le soleil commença à briller et la tempête à s'apaiser. Aussitôt ils retrouvèrent entrain et joie et hissèrent la voile. (La Saga norroise, p. 531-532).

Intéressons-nous à présent aux expressions qui décrivent la traversée. Plusieurs expressions sont employées pour décrire la traversée maritime. Certaines sont réservées à l'évocation du départ tandis que d'autres ne sont employées que pour décrire l'arrivée au port ou à la rive.

3. La description de la traversée

3.1. Le départ

Pour exprimer le départ diverses expressions sont employées. Elles varient selon les auteurs considérés. L'expression la plus courante est « se mettre en mer ». On la trouve chez Thomas d'Angleterre : *Al primer vent se met en mer*, v. 1306.

À côté de se mettre en mer, le roman en prose développe d'autres formules :

« se partir de port » ; « se partir de terre » ; « partir de la rive » ; « Jeter de rive » ; « espoindre en mer » ; « s'esloigner de la rive » ; « torner de terre » ; « entrer en une nef et faire tant que » ; « s'esquiper de terre ».

Dans *La folie Tristan de Berne* on trouve l'expression « torner de havle ».

Une fois que le navire a pris le départ il peut naviguer sur les flots. Cet état de fait est rendu par les verbes « curir » et « costeier ».

Pour sortir du port on utilise le reflux, les voiles sont dressées l'ancre ayant été levée.

Ainsi chez Thomas, *Levent les très e puis s'en vunt* (v.1532).
Dans la Folie Tristan d'Oxford, *Li notiner alent lur treff* (v 71).
Lorsque la voile est hissée, le navire avance à l'aide du vent, il « sigle ».

A ço k'il siglent leement
Liev et li chalz et chet li vent
Eissi k'il ne pueent sigler, Thomas, v 1713.

Lorsque le vent tombe, on a recours aux rames. Avancer aux avirons se dit « nager » et on trouve même dans la *Folie de Berne* l'expression « nagier as rains ». Mais nagier peut tout simplement signifier l'action de naviguer.

Et tant nagierent celui jor k'il vinrent au soir a la mer et se mirent dedens, et non pas en la haute mer, mais au plus près du rivage k'il onques pueent, car en la haute mer ne s'osoient il metre. (Droz, V, 106, 3)

Nager provient du latin *navigare* et désigne l'action de naviguer jusqu'au XVI^e siècle. L'action de nager provenant du latin vulgaire *notare* se disait « nouer », forme que l'on retrouve dans nos textes. Ainsi, Palamède sait nager :

Bien fust a celui point du tout Palamidés remés en l'aigue, mais ce k'il savait noer le garandi et l'en aporta a la rive. (Droz, tome 2, 196, 13).

Il existait un autre verbe « nouer » provenant du latin *nodare* et qui signifiait faire un nœud. Il finira par faire disparaître le verbe nouer au sens de nager et naviguer fera son apparition¹¹.

On trouve chez Thomas la belle image « trenche la mer ove sa nef » (v. 1319).

Dans le roman en prose, très souvent la traversée des chevaliers ne nous est pas décrite. Le prosateur se contente de nous indiquer que le chevalier « se fait passer outre ».

Qant Saygremor, [...], il s'em parti et vint a la mer et passa outre et vint en la Grant Bretaigne.
(tome IX, 86, 1).

La traversée est évoquée de manière allusive. Dans ces formules, seul le résultat compte, seul le lieu de destination des chevaliers importe au prosateur qui ne s'intéresse pas aux conditions de la traversée.

La course errante des navires est décrite par le verbe « vaucrer ».

La vraie estoire dist que tant vaucrerent par la mer qu'il arriverent au pié d'une montaigne. (tome IX, 88, 30).

¹¹ E. Huguet, 1967, *Les mots disparus ou vieilliss*, p. 26.

3.2 L'arrivée au port ou à la rive

Le mot le plus couramment employé pour signifier le terme d'une traversée aussi bien dans les romans en vers que dans le roman en prose est le verbe « arriver ».

La construction de ce verbe peut être intransitive comme c'est le cas dans le tome III de l'édition Droz :

Si entrent adont en une nef, puis font tant k'il viennent u roiaume de Logres et arriverent. (140, 9).

Cependant, la construction la plus fréquemment rencontrée dans les textes est celle d'arriver suivi d'un complément circonstanciel de lieu introduit par *u* ou *en*.

Quant il se furent mis en mer, [...] adont les fist arriver u roiaume de Logres uns vens ki trop lour fu contraires. (Droz, tome I, 90, 19).

Mais ce complément est le plus souvent introduit par l'adverbe « delès » ou par la locution adverbiale « assez pres de ».

Quant il ot lonc tans par la mer vaucré, ensi conme aventure le menoit, il avint un soir, par nuit, que le nef arriva delés une forest. (tome IX, 48, 101).

Et Gaheriés s'en vait droitement vers la mer puis entre dedens une nef et passe outre, et arriva assés pres de Tintajol. (Tome III, 48, 3).

Ces adverbes traduisent l'approximation engendrée par le type de navigation pratiqué. Une telle navigation ne peut être précise en ce qui concerne le point d'arrivée, si bien qu'il arrive souvent qu'après avoir essuyé un orage ou une tempête, les navires accostent en d'autres lieux que ceux qui étaient prévus au moment du départ. C'est ainsi que Kaherdin et son père débarquent au royaume de Logres alors qu'ils comptaient se rendre en Petite Bretagne :

Quant il se furent mis en mer, adont lour vint uns gros tans ki lour tourna a grant anui, car quant il quidierent aller en la Petite Bretagne, adont les fist arriver u roiaume de Logres uns vens ki trop lour fu contraires. (Tome I, 90, 19).

Le verbe le plus usité après arriver est « venir » :

venir a terre ; venir a une roche ; venir a un castel ; venir en la Grant Bretagne ; venir al port ; venir en l'isle.

3.3. Une dénomination où dominent les termes du ponant

La plupart des expressions relevées concernant la navigation appartiennent au vocabulaire du ponant. Traditionnellement on distingue le vocabulaire du ponant de celui du levant. Le vocabulaire du ponant est parlé sur les côtes de la mer du Nord, de la Manche et de l'Atlantique et il est essentiellement germanique (scandinave, néerlandais, anglo-saxon, francique). En ce qui concerne le vocabulaire du levant on le retrouve sur le littoral du Languedoc et de la Provence et il provient des langues parlées autour de la Méditerranée (grec, latin, langues romanes, arabe, turc). Le néerlandais a fourni les principaux noms de cordages et leur manœuvre : ralingue, haler, bouline, hisser ; les voiles et leur manœuvre : lof, affaler, ainsi que des termes comme *havre*.

« Cigler » provient de l'ancien scandinave *sigla*¹² et signifie faire voile, naviguer à pleines voiles.

« Equiper » qui peut prendre une forme intransitive ou réfléchie provient de l'ancien norrois *skipa*¹³ et signifie prendre la mer. Havre vient du moyen néerlandais *havene*¹⁴ adapté en havre depuis le XII^e siècle. Au départ le terme désigne un abri naturel pour les navires en cas de mauvais temps. Ce n'est que par la suite qu'il désignera un port fermé de petites dimensions. « Hauban » vient de l'ancien scandinave *höfudbenbur*¹⁵ pluriel de *höfubenda* désignant le câble principal d'un navire.

« Boline » vient de l'anglais *bowline*¹⁶ et désigne la corde de proue. Lof vient du néerlandais et désigne le côté du navire frappé par le vent.

L'allemand a fourni très peu de termes de navigation comme « voguer ou walcrer /galcrer » qui signifie également voguer et proviennent de *walk*, la marche.

L'anglais a fourni les quatre points cardinaux *est, ouest, nord, sud*.

À tous ces termes du ponant viennent s'ajouter des termes d'origine latine et italienne.

« Tref » provient du latin *trabem* et désigne le mât.

¹² A. Jal, *Glossaire nautique*.

¹³ *Ibid.*

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ *Ibid.*

SCIENCES DU LANGAGE, LITTÉRATURES ET ARTS

La navigation dans les romans de Tristan au Moyen Âge

« Ancre » provient du latin *ancora* et désigne l'appareil destiné à maintenir le navire en place. Ses dérivés sont « ancrer » et « désancrer ».

« Gouvernail » provient du latin *gubernaculum* et désigne l'appareil de gouverne. C'est le nom que porte le maître de Tristan.

« Espoindre » vient du latin *pungere* (piquer) et signifie se lancer sur la mer.

« Accoster » provient de l'italien *accostare* qui est lui-même issu du latin *costa*.

Il est évident que Thomas et les auteurs des *Folies Tristan* qui présentent des textes anglo-normands sont plus familiers du vocabulaire maritime si bien que leurs textes abondent en termes techniques du ponant. Le prosateur possède un vocabulaire plus limité où dominant les termes d'origine latine. Cette connaissance réduite des faits de la mer explique l'emploi constant de formules elliptiques concernant la traversée des chevaliers.

Conclusion

Ainsi les romans de Tristan en vers et en prose nous ont permis d'avoir une connaissance plus poussée de la navigation au Moyen Âge. Nous avons pu aborder la place qui est faite aux mariniers, qui, dans nos textes, font effectuer la traversée aux chevaliers et qui possèdent un rôle de subalternes. Ils pratiquent une navigation dépendant des conditions météorologiques et vont aussi bien sur les rivières que sur la mer. Notre étude montre que les termes dont se servent nos auteurs pour évoquer la navigation relèvent surtout du vocabulaire du ponant même si le vocabulaire du levant est bien représenté.

Bibliographie

I- Les romans de Tristan en vers

Buschinger D. et Pastré J.-M., 1980, *Tristan und Isolde de Gottfried von Strassburg* traduit par. Préface de Jean Fourquet, Goppingen.

Buschinger D., 1976, *Tristrant und Isalde d'Eilhart von Oberg*, édition diplomatique des manuscrits et traduction en français moderne avec introduction, notes et index, Préface par Jean Fourquet, Goppingen.

Hoepfner E., 1934, *La folie Tristan de Berne*, publiée avec commentaire par, Paris, Les belles Lettres, 1934 ; 2^e édition 1949 (Publications de la faculté des Lettres de l'université de Strasbourg), Textes d'étude, 3).

Hoepfner E., 1938, *La folie Tristan d'Oxford* publiée avec commentaire par, Paris, Les belles Lettres, 2^e édition 1943 (Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg, Textes d'étude, 8).

Lacroix D. et Walter P., 1989, *Tristan et Iseut*, Les poèmes français, la saga norroise, textes originaux et intégraux, traduits et commentés par, Paris, Lettres gothiques.

SCIENCES DU LANGAGE, LITTÉRATURES ET ARTS

Maimouna KANE

- Lacroix D., 1989, *La saga de Tristan et Yseut*, Paris, Lettres gothiques. Traduction d'après l'édition Gisli Brynjulfsson, *Saga af Tristram ok Isönd, samt Möttuls saga*, Copenhague, 1878.
- Muret E., 1913, *Le roman de Tristan de Béroul*, poème du XII^e siècle, édition revue par L.M. Defourques, Paris, Champion, 1913, 4^e édition, C.F. M.A., 1982.
- Wind B.H., 1960, *Les fragments du roman de Tristan de Thomas, poème du XII^e siècle*, édité par, Genève-Paris, Droz-Minard, (T.L.F.).

I- Le roman de Tristan en prose

- Baumgartner E. et Szkilnik M., 1993, *Le roman de Tristan en prose tome VI, Du séjour des amants à la Joyeuse Garde jusqu'aux premières aventures de la Queste du Graal*, édité par, Genève, Droz, (TLF).
- Chênerie M-L. et Delcourt T., 1990, *Le roman de Tristan en prose tome II, Du bannissement de Tristan de Cornouailles à la fin du tournoi du château des pucelles*, édité par, Genève, Droz, (TLF).
- Curtis R., *Le roman de Tristan en prose*, tome 1 (1963), Munich, Tome II (1976) Leiden, tome III (1985) Cambridge, Arthurian studies.
- Faucon J-C., 1991, *Le roman de Tristan en prose tome IV, Du départ de Marc vers le royaume de Logres à l'épisode du lai « voir disant »*, édité par, Genève, Droz, (TLF).
- Guidot B. et Subrenat J., 1995, *Le roman de Tristan en prose tome VIII, De la quête de Galaad à la destruction du château de la lépreuse*, édité par, Genève, Droz, (TLF).
- Harf-Lancner L., 1997, *Le roman de Tristan en prose tome IX, La fin des aventures de Tristan et de Galaad*, édité par, Genève, Droz, (TLF).
- Lalande D., 1992, *Le roman de Tristan en prose tome V, De l'arrivée des amants à la Joyeuse Garde jusqu'à la fin du tournoi de Louveserp*, édité par, Genève, Droz, (TLF).
- Menard P., 1987, *Le roman de Tristan en prose tome I, Des aventures de Lancelot à la fin de la « folie Tristan »*, édité par, Genève, Droz, (TLF).
- Queruel D. et Santucci M., 1994, *Le roman de Tristan en prose tome VII, De l'appel d'Yseut jusqu'au départ de Tristan de la Joyeuse Garde*, édité par, Genève, Droz, (TLF).
- Roussineau G., 1991, *Le roman de Tristan en prose, tome III, Du tournoi du château des pucelles à l'admission de Tristan à la table ronde*, édité par, Genève, Droz, (TLF).

III- Articles et ouvrages critiques

- Baumgartner E, 1996, « Sur quelques « marines » médiévales, *L'eau au Moyen Âge, symboles et usages*, Actes du colloque Orléans -mai 1994, Bernard Ribémont (Dir.), Orléans, éditions Paradigme, p. 11-22.

SCIENCES DU LANGAGE, LITTÉRATURES ET ARTS

La navigation dans les romans de Tristan au Moyen Âge

- De Lannoy A. P., 1900, *Rôles d'Oléron, coutumier maritime du Moyen Âge*, ancien élève de l'école des Chartes, Niort, imprimerie Chiron.
- Fourquin N., Rigaud P., 1993, *De la nave au pointu, glossaire nautique de la langue d'oc : Provence, Languedoc, des origines à nos jours*, Toulon, Capian méditerranée.
- Huguet E., 1967, *Mots disparus ou vieillis depuis le XVI^e siècle*, Genève, Droz.
- Jal A., 1848, *Glossaire nautique*, Paris, Firmin Didot frères, éditeurs- imprimeurs, imprimeurs de l'institut de France.
- Kane M., 1999, *L'eau dans un cycle romanesque : de Bérout au roman de Tristan en prose*, Thèse publiée en l'état, Lille, ANRT.
- Kane M., 2024, « Les noms d'embarcations dans les romans de Tristan au Moyen Âge », *Akofena*, Revue scientifique des sciences du langage, Lettres, Langues et Communication, no 12, Vol. 5 juin 2024, p. 155-163.
- Merrien J., 2003, *Le légendaire de la mer*, éditions Terre de Brume, Dinan, 1^{ère} édition.
- Mollat Du Jourdin M., 1983, *La vie quotidienne des gens de mer en Atlantique, IX^e-XVI^e siècle*, Paris, Hachette.
- Mollat Du Jourdin M., 1988, *Nouveau glossaire nautique d'Augustin Jal*, révision de l'édition publiée en 1848, Paris-Mouton-La Haye, 1972. Paris, éditions du CNRS.
- Paris G., 1911, *La vie de Saint Alexis*, Poème du XI^e siècle, texte critique, Classiques français du Moyen Âge, Paris, Honoré Champion.
- Roques G., 1984, « Les noms de Bateau dans la prise d'Alexandrie de Guillaume de Machaut », *Actes du deuxième colloque de langues et de littérature dialectale d'oïl de l'Ouest de la France sur le thème de l'eau*, Nantes, Université de Nantes, 1984, p. 269-278.
- Villain-Gandossi C., 1969, « La mer et la navigation maritime à travers quelques textes de la littérature française du XII^e au XIV^e siècle », in *Revue d'histoire économique et sociale*, numéro 2, Librairie des sciences économiques et sociales, Marcel Rivière et Cie, p. 150-192.
- Villain-Gandossi C., 1985a, *Recherches historiques, archéologiques, linguistiques sur l'histoire maritime européenne principalement au Moyen Âge*. Thèse pour le doctorat-ès Lettres, présentation sur travaux sous la direction de M. Michel Mollat, université Paris-Sorbonne.
- Villain-Gandossi C., 1985b, *Le navire médiéval à travers les miniatures*, préface de Michel Mollat du Jourdin, Paris, Éditions du CNRS.

IV- Dictionnaires

- Bloch O. et Von Wartburg W., 1968, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, 5^e édition, Paris, PUF.
- Bonnard J. et Salmon A., 1901, *Lexique de l'ancien français*, (abrégé du Dictionnaire de F. Godefroy) Paris, Champion.
- Furetière A., 1690, *Dictionnaire universel*, Rotterdam, A. et R. Leers.

SCIENCES DU LANGAGE, LITTÉRATURES ET ARTS

Maimouna KANE

- Godefroy F., 1880-1902, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous les dialectes du IX^e au XV^e siècle*, 10 tomes dont 3 de supplément, Paris, Librairie des sciences et des arts.
- Huguet E., 1925, *Dictionnaire de la langue française du XVI^e siècle*, Paris, Champion.
- Larousse P., 1866-1876, *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, (17 volumes dont 2 suppléments), Paris.
- Littré, 1959, *Dictionnaire de la langue française*, Paris hachette, 7 volumes, Gallimard -hachette.
- Robert P., 1951-1985, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Société du nouveau Littré/ Le Robert.
- Trésor de la langue française informatisé*, 1971-1994, *Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle*, Atilf.